



Spécial

INTERINSTITUTIONS
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Assurance-maladie

Aux affiliés des bureaux liquidateurs de Bruxelles, Ispra et Luxembourg

Le bureau central attire votre attention sur le fait que les bureaux liquidateurs ont une charge de travail importante. Afin de laisser maximum de temps pour le traitement des dossiers de remboursement et des questions y relatives, les bureaux liquidateurs seront accessibles dorénavant aux heures suivantes :

Bruxelles	<i>matin</i>	:	de 10h à 12h
	<i>après-midi</i>	:	de 15h à 16h30
Ispra	<i>matin</i>	:	de 9h à 12h
luxembourg	<i>matin</i>	:	de 10h à 12h
	<i>après-midi</i>	:	de 14h30 à 16h30

Selon que vous dépendez du bureau liquidateur de Bruxelles, de Luxembourg ou d'Ispra, veuillez adresser toute votre correspondance uniquement à :

Bruxelles	Commission des Communautés européennes Bureau liquidateur Assurance maladie JECI 1/9 200 rue de la Loi B-1049 BRUXELLES
Ispra	Commission des Communautés européennes Bureau liquidateur Assurance maladie Centre Comune di Ricerca 1-21020 ISPRA (Varese)
luxembourg	Commission des Communautés européennes Bureau liquidateur Assurance maladie WAG C 134 L-2920 LUXEMBOURG

En fonction des questions que vous souhaitez poser, voici les numéros de téléphones auxquels vous pouvez obtenir réponse, dans le respect des horaires cités ci-dessus :

Bruxelles	Tél. 02(23)
1. Questions de principe, réglementation	55632/55624
2. Prises en charge pour hospitalisation, attestations	51761/59856
3. Questions concernant le remboursement effectif des frais - réclamations	51761/59856
4. Maladies graves (100%)	52926/57812
5. Autorisations préalables	57812/529266
6. Remboursements accélérés	54669/51415
7. Médecins-conseils	52926/57812
8. Dentiste-conseil- devis dentaires	53105/53026
9. Médecine préventive	57694
10. Bureau central ,	51882
11. Autres ...	51761

Ispra	Numéro d'appel unique	Tél-0332 78 9966
--------------	-----------------------	-----------------------------

luxembourg		Tél. 4301
	Numéros d'appel	6100/6101